

**Zeitschrift:** Générations plus : bien vivre son âge  
**Herausgeber:** Générations  
**Band:** - (2012)  
**Heft:** 40

**Rubrik:** Consommation

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Contrat d'assurance maladie

## Gare aux «faux» courtiers!

«Nous sommes souvent contactés par des inconnus pour changer les polices d'assurance des enfants ou les nôtres. Il n'en a jamais été question. Elles n'arrivent pas à échéance, mais ils connaissent les noms et les numéros d'affiliés.»

Nadine, Genève



**Valérie Muster**  
Juriste,  
Fédération romande des consommateurs

Très souvent, les caisses maladie externalisent les activités de démarchage de nouveaux clients et de fidélisation de ceux déjà existant. C'est la raison pour laquelle vous vous trouvez mis en relation avec des sociétés ou des individus qui vous sont de prime abord inconnus, mais pour qui vous ne l'êtes pas! Ceux-ci essayeront de décrocher un rendez-vous soit pour étoffer, soit pour renouveler votre portefeuille qui arrive «bientôt» à échéance.

Il faut savoir qu'à chaque renouvellement ou nouveau contrat, ces intermédiaires touchent des commissions proportionnelles à la durée. Si vous vérifiez les documents signés au moment de la conclusion du contrat initial, vous vous aper-

cevrez que vous avez donné votre accord à cette pratique, ce qui rend la démarche légale. Il arrive cependant de plus en plus fréquemment que ce soit des «faux» courtiers qui vous appellent. Leur but: revendre le rendez-vous obtenu à des courtiers officiels.

Seuls les intermédiaires d'assurance (qu'on appelle courtiers lorsqu'ils ne sont pas liés à une caisse) proposant des assurances complémentaires doivent être obligatoirement inscrits au registre central des intermédiaires auprès de la FIN-MA, consultable sous [www.vermittleraufsicht.ch/](http://www.vermittleraufsicht.ch/). Pour ceux vendant des assurances de base, il n'y a aucun contrôle! Bien que l'activité d'intermédiaires ne soit pas illégale, la manière

dont ils l'exercent peut l'être, notamment si le démarchage est fait par téléphone, puisque, à de rares exceptions, vous n'êtes plus censés être appelés pour la base. C'est pareil pour les complémentaires, sauf si vous n'avez pas mis l'astérisque ou que vous êtes déjà client/assuré.

Cette limitation récente du démarchage par téléphone n'empêche nullement les caisses ou les intermédiaires de vous contacter par d'autres biais: concours, courriers, stand dans des centres commerciaux, flyers ou collaboration avec des sociétés auprès de qui vous êtes déjà client, sont autant de moyens pour entrer dans votre salon.

Tous nos conseils pour économiser sur ses primes maladie sous [www.frc.ch/primes2013](http://www.frc.ch/primes2013).

## Offre pour les abonnés de *Généralions Plus*

Découvrez gratuitement le dernier numéro de *FRC Mieux choisir*:

Nom

Prénom

Rue/N°

NPA/Localité

A renvoyer à FRC, rue de Genève 17, Case postale 6151, CH - 1002 LAUSANNE - Fax: 021 331 00 91  
Il est aussi possible de profiter de cette offre en envoyant un email à [info@frc.ch](mailto:info@frc.ch) avec vos coordonnées et la mention «offre *Généralions Plus*».

